

Bibliothèques et ludothèque municipales

ÉDITION 2019

GUIDE de l'utilisateur

LIVRES | MAGAZINES | PÔLE MULTIMÉDIA | PARTITIONS | JEUX
CD | DVD | ANIMATIONS CULTURELLES | PORTAGE À DOMICILE



Saint-Etienne-du-Rouvray



L'INSCRIPTION

L'inscription

Il est obligatoire d'être inscrit pour emprunter des documents et pour fréquenter la ludothèque.

L'inscription se fait à l'accueil de l'une des bibliothèques ou à la ludothèque sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Pour l'inscription des jeunes de moins de 16 ans, la présence des parents est obligatoire. Lors de cette démarche, une carte de lecteur est remise. En cas de perte, merci de prévenir rapidement la bibliothèque Elsa-Triolet.

(Tarif pour un duplicata 2,25 € en 2019).

Les abonnements

Il existe deux types d'abonnements :

■ Bibliothèque :

Stéphanois : inscription gratuite.

Habitants extérieurs : 13 € en 2019*.

Chaque adhérent peut emprunter pour une durée de trois semaines :

8 livres ou magazines | 4 CD

2 partitions | 3 DVD

■ Ludothèque :

Stéphanois : 1,30 €

Habitants extérieurs : 24,50 €

Chaque adhérent peut emprunter pour une durée de trois semaines :

8 livres ou magazines | 4 CD

2 partitions | 3 DVD | 1 jeu

Les associations, classes des écoles, assistantes maternelles... peuvent avoir une carte d'adhérent pour un groupe de personnes aux mêmes conditions tarifaires que les inscrits individuels. Le représentant ou l'accompagnateur désigné lors de l'inscription est responsable des emprunts effectués collectivement.

Le prêt de DVD n'est pas autorisé sur les cartes collectivités.

Certains documents ne peuvent pas être empruntés mais seulement consultés sur place : presse du jour, derniers numéros des magazines, encyclopédies, dictionnaires.

Les prêts sont gratuits mais en cas de retard dans la restitution une pénalité de 2,25 €* en 2019 est appliquée.

** Tarifs fixés chaque année par arrêté municipal.*





LES DOCUMENTS

La recherche et les réservations

Pour accéder au catalogue, il est possible de consulter les écrans situés à l'accueil des bibliothèques et de la ludothèque ou de se connecter sur le site des bibliothèques/ludothèque :

www.bibliothequesaintetiennedurouvray.fr

Chaque mois, une sélection du « Choix des bibliothécaires » et une liste des nouveautés sont présentées.

Les bibliothécaires sont à disposition pour accompagner les usagers dans leurs recherches.

Toute personne inscrite peut demander la réservation d'un document sorti ou situé dans une autre bibliothèque municipale, ou faire des suggestions d'achat.

Les personnes empêchées peuvent bénéficier d'un service de portage à domicile sur présentation d'un justificatif médical.

Des documents traités avec soin

Les documents, jeux et outils informatiques mis à la disposition des inscrits doivent être utilisés avec soin. Tout document non restitué, abîmé ou incomplet devra être remboursé.

Important : *la médiathèque achète ses DVD auprès de fournisseurs ayant négocié avec les producteurs, éditeurs et distributeurs les droits de prêt et/ou de consultation des œuvres. Les droits acquis portent uniquement sur le support et sur la durée de vie de celui-ci, ils sont sans commune mesure avec les tarifs publics. De fait, la perte ou la détérioration d'un DVD entraîne la facturation de celui-ci au tarif payé par la médiathèque.*

Les CD et DVD ne peuvent être utilisés que pour des usages à caractère individuel ou familial. Sont absolument interdites la reproduction, l'exécution publique et la radiodiffusion des œuvres enregistrées sur ces supports.

La bibliothèque dégage sa responsabilité pour toute infraction à cette règle.

Les bibliothèques sont dotées d'un système de détection des vols et de vidéosurveillance.

Il est possible d'obtenir la photocopie de documents de la bibliothèque (0,15 €/page en noir), en revanche il est strictement interdit de photocopier des partitions.





LES PÔLES MULTIMÉDIAS

Les pôles multimédias

Lors d'un premier accès aux pôles multimédias, il est nécessaire de prendre connaissance de la **charte de l'utilisateur**. Cette dernière doit être signée par les parents pour les jeunes de moins de 16 ans.

Des tablettes sont mises à la disposition des usagers sur réservation à l'accueil d'Elsa-Triolet et de Louis-Aragon.

Des liseuses avec livres numériques pré-chargés peuvent être réservées et empruntées comme un livre après acceptation d'une charte de mise à disposition.

Charte d'utilisation des postes multimédia et d'internet

Les pôles multimédias des bibliothèques municipales ont pour vocation non seulement d'élargir les ressources documentaires des bibliothèques mais aussi de mettre à la disposition du public des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication permettant à tous de s'initier.

Les pôles multimédias sont équipés de postes informatiques permettant :

- la mise à disposition d'outils de bureautique
- un accès libre à internet (voir le chapitre « engagement de l'utilisateur »).

Conditions d'accès et d'utilisation

L'accès aux pôles multimédias est gratuit pour les usagers inscrits dans une des bibliothèques municipales de la ville. L'inscription obligatoire est gratuite pour les Stéphanois (pour l'inscription des jeunes de moins de 16 ans, une autorisation parentale est obligatoire.)

L'acceptation de la charte est demandée lors de la première inscription après présentation d'une pièce d'identité. Les codes d'accès seront remis à l'usager.

Les usagers sont avertis :

La loi du 23 janvier 2006 alinéa 2 prévoit à l'article L. 34-1 l al.2 que :

« Les personnes qui, au titre d'une activité professionnelle principale ou accessoire, offrent au public une connexion permettant une communication en ligne par l'intermédiaire d'un accès au réseau, y compris à titre gratuit, sont soumises au respect des dispositions applicables aux opérateurs de communications électroniques en vertu du présent article. »

La bibliothèque est dotée d'un logiciel permettant la mise à disposition de l'autorité judiciaire des données dans le cadre de la recherche, de la constatation et de la poursuite des infractions pénales.

Un accueil sans réservation est possible selon les disponibilités des postes et sur présentation de la carte d'adhérent à l'accueil.

Chaque poste est prévu pour une personne, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

L'accès au Wifi se fait sur communication des codes d'accès auprès de l'animateur-trice et après acceptation de la charte et présentation d'une pièce d'identité.

Comme pour l'ensemble des locaux des bibliothèques, il est demandé de respecter un certain calme. L'utilisation des téléphones portables ne doit en aucun cas nuire aux autres usagers et se faire en toute discrétion. Il n'est pas autorisé de manger et de boire dans les espaces des bibliothèques.

Un animateur-trice est en permanence dans l'espace multimédia :

- il veille à une bonne utilisation du matériel
- il anime les sessions d'animation collective
- il a pour fonction de guider, d'accompagner, et d'aider l'usager dans sa recherche.

Des modules d'initiations collectives sont proposés sous forme d'ateliers ponctuels (demandez le programme).

Des formations sur des logiciels sont proposées sur l'année (renseignements auprès du centre socioculturel Georges-Déziré).

Engagement de l'utilisateur :

Il est interdit :

- de modifier la configuration des équipements,
- de lire, modifier, copier ou détruire d'autres fichiers que ceux qui vous appartiennent,
- d'éteindre, relancer ou débrancher les ordinateurs.

Les clés USB sont acceptées à la condition qu'elles soient **vérifiées par l'animateur-trice**. Il est interdit d'utiliser ses propres logiciels et d'introduire des programmes nuisibles (virus ou autres). Seuls les DVD et DVD ROM dont les droits de consultation sur place ont été acquis par la bibliothèque peuvent être visionnés sur les postes.

Un espace de stockage est réservé aux utilisateurs sur le disque dur (en cas de doute pour l'enregistrement, s'adresser à l'animateur-trice). Les utilisateurs sont informés que, tous les mois,



le contenu de cet espace est supprimé.

Les utilisateurs peuvent imprimer leurs documents :

Tarifs 2019 : 0,15 € l'impression noir et blanc et 0,50 € l'impression couleur. Seuls les téléchargements de fichiers, avec l'accord de l'animateur-trice, sont acceptés. En aucun cas, un programme ne pourra être téléchargé.

L'usage d'internet doit se faire dans le respect de la législation française et de la mission culturelle et éducative de la bibliothèque. La diffusion, la consultation de sites contraires à la législation française, notamment ceux faisant l'apologie de la violence, de la discrimination ou des pratiques illégales, ainsi que les sites pornographiques et ceux consacrés aux jeux d'argent sont interdits.

Le piratage est interdit (modification de sites Web, usurpation d'identité, transmission de virus, introduction sur un autre ordinateur).

L'utilisateur s'engage à respecter le matériel et les documents mis à sa disposition (facturation des réparations et rachat le cas échéant).

Conformément à la législation sur les droits d'auteur, les sources doivent être systématiquement citées et l'usage des informations doit rester strictement privé.

Respect de la charte

En cas d'abus ou de non-respect de ces règles, le personnel de la bibliothèque pourra interrompre la consultation et demander à l'utilisateur de quitter le poste qu'il occupe. Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles précédemment décrites sous peine de sanctions pouvant entraîner l'exclusion de la bibliothèque.

LA LUDOTHÈQUE



La ludothèque

Située à l'espace Célestin-Freinet, la ludothèque est un espace éducatif et culturel dédié aux jeux. On peut jouer sur place et emprunter un jeu. **L'accès de la ludothèque est réservé aux adhérents. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.** Lors de leur entrée, les usagers présentent leur carte d'adhérent à l'accueil. L'accueil de groupes (associations, classes des écoles, assistantes maternelles...) se déroule sur rendez-vous uniquement afin d'offrir de bonnes conditions d'accueil.

En cas de grande affluence, et conformément aux consignes de sécurité, **les animateurs de la ludothèque se réservent la possibilité de limiter le temps de présence des usagers et d'instaurer des plannings d'inscription pour bénéficier d'un accompagnement aux jeux.** Des créneaux d'accueil spécifiques sont programmés chaque semaine (voir les horaires).

Dans les bibliothèques Elsa-Triolet et Louis-Aragon, des jeux sont disponibles à l'emprunt. L'emprunt se fait sur demande auprès des bibliothécaires. Les jeux doivent être rendus dans les lieux où ils ont été empruntés.



Animations

Les bibliothèques et la ludothèque proposent un programme d'animations culturelles :

expositions, conférences, rencontres, jeux, ateliers de lecture, spectacles, contes...

Les entrées sont gratuites, mais il est conseillé de réserver pour les spectacles, rencontres.

Le programme est consultable dans l'agenda culturel municipal *DiversCité* et sur les sites internet de la Ville et de la bibliothèque.



Du bon usage des bibliothèques et de la ludothèque

Afin que les bibliothèques et la ludothèque restent des lieux agréables pour tous, chacun est prié de respecter quelques règles de convivialité :

- Parler à voix basse
- Ne pas utiliser de téléphones portables
- Ne pas manger, boire ou fumer
- Laisser les animaux à l'extérieur des locaux
- Laisser les vélos aux emplacements prévus à cet effet
- Ne pas circuler avec des patins à roulettes, skateboard ou autre...
- Ne pas encombrer les espaces de circulation avec les poussettes
- Suivre les consignes données par les bibliothécaires et les ludothécaires
- Respecter le présent guide.

Les jeunes enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

En cas de non-respect de ces règles, les bibliothécaires et les ludothécaires se réservent le droit de suspendre l'accès des bibliothèques et de la ludothèque aux usagers contrevenants.

Bibliothèque Elsa-Triolet

place Jean-Prévost | 02 32 95 83 68

Accès métro station Renan, bus 42 arrêt Renan

Horaires*

Mardi de 15 à 19 heures

Mercredi de 10 heures à 12 h30 et de 14 heures à 17 h30

Jeudi et vendredi de 15 heures à 17 h30

Samedi de 10 heures à 12 h30 et de 14 à 17 heures

Bibliothèque espace Georges-Déziré

271 rue de Paris | 02 35 02 76 85

Accès bus F3 arrêt Goubert ou 42, arrêt Église centre

Horaires* :

Mardi et jeudi de 15 à 19 heures

Mercredi de 10 heures à 12 h30 et de 14 heures à 17 h30

Samedi de 10 heures à 12 h30

Bibliothèque Louis-Aragon

rue du Vexin | 02 35 66 04 04

Accès bus F3 et 42 arrêt Navarre et 42 arrêt Neptune ou Bon Clos

Horaires*

Mardi de 10 heures à 12 h15

Mercredi de 10 heures à 12 h15 et de 14 heures à 17 h30

Jeudi de 15 à 19 heures

Vendredi de 15 heures à 17 h30

Ludothèque espace Célestin-Freinet

17 avenue Ambroise-Croizat 02 32 95 16 25

Accès bus F3 arrêt Languedoc

Horaires* :

Mardi et vendredi de 15 à 18 heures

Mercredi de 9 h45 à 12 h30 : animations réservées aux moins de 6 ans accompagnés d'un adulte

de 13 h45 à 17 h30 : animations pour les familles

Samedi de 9 h45 à 12 h30 : animations consoles réservées aux + de 10 ans de 13 h45 à 17 h30

Fermeture de la ludothèque lors d'événementiels annoncés par affichage à l'accueil et sur le site des bibliothèques

Courriel : bibliotheques@ser76.com

www.saintetiennedurouvray.fr

www.bibliothequesaintetiennedurouvray.fr

*Horaires en période scolaire